

Répertoire des lettres d'appui reçues pour l'analyse du projet
d'aire protégée à utilisation durable de la Martre

En date du 26 novembre 2024

- Résolution d'appui du conseil municipal de la Martre.....2-3
- Lettre d'appui de Serge Couturier Biologiste.....4
- Lettre d'appui de Solidarité Gaspésie.....5
- Lettre d'appui de la Coopérative de solidarité du cap (la Martre)6
- Lettre d'appui de la Brûlerie Mont-café (la Martre).....7
- Lettre d'appui de l'Auberge festive Sea Shack (Ruisseau-castor).....8-9
- Lettre d'appui du Théâtre Témoin (la Martre).....10
- Lettre d'appui de la Coopérative d'habitation du Hameau 18 (la Martre)11
- Lettre d'appui de la Microbrasserie le Malbord (Ste-Anne-des-monts).....12
- Lettre d'appui de Caroline Bergeron Ostéopathe (la Martre).....13
- Lettre d'appui de Terres Publiques.....14-15
- Lettre d'appui de la Société de conservation Zico de la Baie-de-Gaspé.....16
- Lettre d'appui de Nature Québec.....17-18
- Lettre d'appui de Mères au front du Saguenay.....19
- Lettre d'appui de Fondation Rivières.....20



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 7 octobre 2024 à 19 h dans la salle du conseil située au 9 avenue du Phare, La Martre.

2024-10-180

29. RÉSOLUTION D'APPUI À LA PROTECTION D'UN SECTEUR D'INTÉRÊT DE 177,6 KILOMÈTRES CARRÉS À LA MARTRE

Considérant que le Québec a adhéré au nouveau Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, dont la cible phare vise à protéger 30 % des terres et des océans de la planète d'ici 2030;

Considérant que le Québec a proposé de nouvelles mesures de rétablissement de la population du caribou sur le territoire public de la Municipalité de La Martre, stimulant la communauté à réfléchir à un nouvel avenir pour le territoire, celui de la protection et de la régénération;

Considérant que la Municipalité de La Martre souhaite justement jouer un rôle actif dans la planification de la protection des milieux naturels de son territoire ainsi que la gestion et le suivi;

Considérant qu'aux termes de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel (RLRQ, c. C-61.01), une aire protégée est un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés;

Considérant que la Gaspésie n'a que 8% de son territoire qui est protégé et ne peut, ainsi, assurer une santé écologique à long terme pour nos enfants et petits-enfants sans une surface additionnelle d'aires protégées;

Considérant qu'un comité de travail composé de citoyens et d'élus de la Municipalité de La Martre a pris le temps de prédéfinir un argumentaire et un projet territorial fait de 4 secteurs soit :

- une aire protégée marine;
- un noyau villageois et une aire protégée terrestre,
- une aire protégée terrestre et un massif de conservation du plan de rétablissement du caribou;
- une réserve de biodiversité en partage avec la réserve faunique des Chics-Chocs

le tout tel que montré sur la carte jointe à la présente résolution comme annexe A, le secteur 5 ne faisant pas partie de la demande d'aire protégée;

Considérant que le projet territorial a fait l'objet d'une discussion publique le 23 septembre 2024 au cours de laquelle la population a été invitée à poser des questions et donner son opinion quant à la soumission de ce projet pour davantage d'analyse par le gouvernement;

Considérant que les participants ont appuyé l'idée de poursuivre l'analyse. Considérant que les secteurs d'intérêt, en majorité situés sur le territoire de la Municipalité de La Martre, recèlent d'écosystèmes forestiers exceptionnels et au moins quatre espèces en situation précaire et un site archéologique;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Marie-Laure Rioux :

. que la Municipalité de La Martre appuie la demande d'analyse pour la création d'une aire protégée d'utilisation durable d'environ 177,6 kilomètres carrés et soutient le comité de travail dans sa démarche visant l'obtention de la protection permanente de ce secteur selon les interdictions et permissions caractérisant l'aire protégée d'utilisation durable;

. que la Municipalité de La Martre demande au conseil des maires de la MRC de la Haute-Gaspésie d'appuyer la demande d'analyse pour la création d'une aire protégée de 177,6 km² et de soutenir le comité de travail dans sa démarche visant l'obtention de la protection permanente de ce secteur selon les paramètres de l'aire protégée d'utilisation durable.

Adoptée à la majorité des conseillers présents, la conseillère Guylaine Marin étant contre.

Louis Huppé
Directeur adjoint
Municipalité La Martre
Copie conforme certifiée
Ce 09 octobre 2024
À La Martre, QC

Lettre d'appui

Municipalité de La Martre

a/s Marc-André Diné
9, avenue du Phare
La Martre (QC)
G0E 2H0

Sujet: Appui au projet territorial citoyen de la municipalité de La Martre demandant l'analyse d'une aire protégée d'utilisation durable sur son territoire public.

En tant que biologiste ayant étudié l'écologie du caribou depuis quatre décennies, c'est avec enthousiasme que je désire apporter mon appui à la démarche citoyenne de la municipalité de La Martre en Haute-Gaspésie de soumettre une demande d'analyse de protection du territoire au gouvernement du Québec, soit une aire protégée d'utilisation durable, dans le cadre de l'appel de projets d'aires protégées lancées le 15 juin 2024 et se terminant le 15 octobre 2024.

Je salue le courage de la municipalité d'innover devant un contexte territorial difficile dans lequel elle se retrouve avec la majorité de son territoire en zone restreinte pour la sauvegarde du caribou.

Étant né et ayant grandi en Gaspésie, il me fait plaisir d'appuyer cette démarche car elle incarne des aspects riches à mon histoire personnelle, notamment au niveau de développer la résilience communautaire en Gaspésie.

Tout comme la municipalité de La Martre, je pense que ce projet créera une opportunité pour que la municipalité et la région puissent mieux participer à la protection de son territoire, la sauvegarde du caribou tout en permettant une nouvelle économie écologique et résiliente.

J'espère que la MRC de la Haute-Gaspésie ainsi que le ministère de l'Environnement, de la lutte aux Changements climatiques, de la Faune et des Parcs, mon ancien employeur pendant 27 ans, accorderont toute l'attention que cette proposition innovante mérite.

Je serais disponible pour accompagner la municipalité dans cette vision.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.



Serge Couturier, biol., Ph.D.

5 novembre 2024

New Carlisle, le 17 octobre 2024

Municipalité de La Martre
a/s Marc-André Diné
9, avenue du Phare
La Martre (QC)
G0E 2H0



Sujet: Appui au projet territorial citoyen de la municipalité de La Martre demandant l'analyse d'une aire protégée d'utilisation durable sur son territoire public.

C'est avec enthousiasme que le regroupement citoyen Solidarité Gaspésie apporte son appui à la démarche citoyenne de la municipalité de La Martre en Haute-Gaspésie de soumettre une demande d'analyse de protection du territoire au gouvernement du Québec, soit une aire protégée d'utilisation durable, dans le cadre de l'appel de projets d'aires protégées lancées le 15 juin 2024 et se terminant le 15 octobre 2024.

Nous saluons le courage de la municipalité d'innover devant un contexte territorial difficile dans lequel la municipalité se retrouve avec la majorité de son territoire en zone restreinte pour la sauvegarde du caribou.

Notre organisme appuie cette démarche, car elle incarne des aspects de notre mission, notamment au niveau de développer la résilience communautaire en Gaspésie, et ce, peu importe les configurations et les dimensions futures des zones de protection nécessaires au maintien d'une population viable et pérenne de Caribou montagnard gaspésien.

Tout comme la municipalité de La Martre, nous pensons que ce projet créera une opportunité pour que la municipalité et la région puissent mieux participer à la protection de son territoire, la sauvegarde du caribou tout en permettant une nouvelle économie écologique et résiliente.

Nous espérons que la MRC de la Haute-Gaspésie ainsi que le ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs donneront l'attention que cette proposition innovante mérite.

D'ici là, nous étudierons comment aider la municipalité dans cette vision. Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

Jacques Ouellet et
Solidarité Gaspésie
42, rue Mountsorrel
New Carlisle, Qc
G0C 1Z0

Marie Hudon,
Solidarité Gaspésie
4, rue de l'église
La Martre, Qc
G0E 2H0

Coopérative de Solidarité du Cap

Municipalité de La Martre
a/s Marc-André Diné
9, avenue du Phare
La Martre (QC) G0E 2H0



La Martre, 24 octobre, 2024

Sujet: Appui au projet territorial citoyen de la municipalité de La Martre demandant l'analyse d'une aire protégée d'utilisation durable sur son territoire public.

C'est avec enthousiasme que la Coopérative de Solidarité du Cap apporte son appui à la démarche citoyenne de la municipalité de La Martre en Haute-Gaspésie de soumettre une demande d'analyse de protection du territoire au gouvernement du Québec, soit une aire protégée d'utilisation durable, dans le cadre de l'appel de projets d'aires protégées lancées le 15 juin 2024 et se terminant le 15 octobre 2024.

Nous saluons le courage de la municipalité d'innover devant un contexte territorial difficile dans lequel la municipalité se retrouve avec la majorité de son territoire en zone restreinte pour la sauvegarde du caribou.

Notre organisme appuie cette démarche car elle incarne des aspects de notre mission, notamment au niveau de développer la résilience communautaire en Gaspésie.

Tout comme la municipalité de La Martre, nous pensons que ce projet créera une opportunité pour que la municipalité et la région puissent mieux participer à la protection de son territoire, la sauvegarde du caribou tout en permettant une nouvelle économie écologique et résiliente.

Nous espérons que la MRC de la Haute-Gaspésie ainsi que le ministère de l'Environnement, de la lutte aux Changements climatiques, de la Faune et des Parcs donneront l'attention que cette proposition innovante mérite.

D'ici là, nous étudierons comment aider la municipalité dans cette vision.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Emilie Sabourin'.

Emilie Sabourin, secrétaire au conseil d'administration de la Coop du Cap

Lettre d'appui

Brûlerie Mont-Café
a/s Antoine Desrosiers
2 avenue de la Chapelle,
Cap-au-Renard,
G0E1C0

Sujet: Appui au projet territorial citoyen de la municipalité de La Martre demandant l'analyse d'une aire protégée d'utilisation durable sur son territoire public.

C'est avec enthousiasme que la brûlerie Mont-Café appui la démarche citoyenne de la municipalité de La Martre en Haute-Gaspésie de soumettre une demande d'analyse de protection du territoire au gouvernement du Québec, soit une aire protégée d'utilisation durable, dans le cadre de l'appel de projets d'aires protégées lancées le 15 juin 2024 et se terminant le 15 octobre 2024.

Je salue le courage de la municipalité qui a décidé d'innover devant un contexte où la majorité de l'usage de son territoire est restreinte pour la sauvegarde du caribou.

La brûlerie appuie cette démarche car elle permet d'innover en termes de résilience, de protection de l'environnement et de gestion collective de son territoire.

Ayant grandi ici sur ce territoire, je constate avec tristesse l'appauvrissement alarmant de l'écosystème qui m'entoure. L'exploitation abusive des ressources et le manque de vision des instances politiques provinciales ont mené à une dégradation sans précédent de la faune et de la flore gaspésienne. Face à ces enjeux, je ne peux qu'être plein de motivation face à ce projet innovant qui permet la sauvegarde du caribou et met de l'avant un modèle dans lequel les mots économie, écologie et résilience peuvent co-exister.

En espérant que la MRC de la Haute-Gaspésie ainsi que le ministère de l'Environnement, de la lutte aux Changements climatiques, de la Faune et des Parcs donneront l'attention que cette proposition innovante mérite.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

ANTOINE DESROSIERS

Nom, prénom

20 novembre 2024

Date

PROPRIÉTAIRE

Titre



Signature



Le 25 novembre 2025

À l'attention de **Marc-André Dinel**
Conseiller municipal de La Martre
Courriel : territoirelamartre@gmail.com

Objet : Lettre d'appui au projet territorial de La Martre

Monsieur Dinel,

Au nom de l'Auberge Festive Sea Shack, je tiens à exprimer notre appui sincère et enthousiaste pour le projet territorial proposé par la municipalité de La Martre. En tant qu'acteur engagé de la région, nous partageons votre vision d'un développement durable qui valorise la prospérité économique tout en respectant les capacités et la fragilité de notre territoire.

Le projet que vous proposez répond à des enjeux critiques pour notre communauté, notamment la nécessité de protéger l'arrière-pays contre les impacts de l'exploitation industrielle tout en permettant des activités économiques respectueuses. L'aire protégée d'utilisation durable que vous envisagez est une solution équilibrée et novatrice, offrant une opportunité unique de préserver la biodiversité locale, notamment l'habitat du caribou, tout en favorisant des activités comme le récréotourisme, la foresterie communautaire et l'acériculture.

Pour nous, à l'Auberge Sea Shack, ce projet représente aussi une chance exceptionnelle de renforcer l'attractivité de notre région, tant pour les visiteurs que pour les résidents. En protégeant et en mettant en valeur le patrimoine naturel de La Martre, nous contribuons à offrir une expérience unique à nos invités tout en soutenant l'économie locale.

Nous saluons également votre approche participative, qui inclut les citoyens dans la planification et la gestion du projet. Cette démarche est essentielle pour garantir que les

retombées soient justes et bénéfiques pour tous, tout en renforçant la fierté et l'attachement des résidents à leur territoire.

L'Auberge Festive Sea Shack s'engage à soutenir cette initiative, que ce soit par la promotion de ses valeurs ou par une collaboration concrète dans les prochaines étapes. Nous croyons fermement que ce projet peut devenir un modèle de résilience et de prospérité pour La Martre et la région de la Haute-Gaspésie.

Nous vous remercions pour votre leadership et restons disponibles pour appuyer cette démarche.

Cordialement,



Simon Bélanger
Co-proprétaire

Auberge Festive Sea Shack, 292 boul. Perron Est, Sainte-Anne-des-Monts, Qc, G4V 3A7

administration@aubergefestive.com , 418-763-1977, www.aubergefestive.com



Théâtre Témoin

a/s Valérie Bertrand-Lemay

2 rue Adhémar, Cap-au-Renard,

G0E 1C0

Sujet: Appui au projet territorial citoyen de la municipalité de La Martre demandant l'analyse d'une aire protégée d'utilisation durable sur son territoire public.

Par la présente, le Théâtre Témoin souhaite soutenir la démarche citoyenne de la municipalité de La Martre en Haute-Gaspésie qui vise à soumettre une demande d'analyse de protection du territoire au gouvernement du Québec. Ce projet d'aire protégée d'utilisation durable déposé le 15 octobre dernier nous apparaît comme non seulement innovant, mais aussi structurant pour nos communautés.

Face aux défis majeurs qu'imposent les restrictions actuellement proposées par le gouvernement pour la sauvegarde du caribou, nous soulignons l'audace de ce projet innovant qui, déjà, se démarque par sa mobilisation sans précédent.

Le Théâtre Témoin appuie cette démarche car elle s'inscrit totalement dans notre mission : s'appropriier l'espace public pour y co-crée ensemble de nouveaux lieux de partage. Nous œuvrons depuis 12 ans à rendre accessible la culture sous toutes ces formes. Et ces enjeux étant intimement lié au territoire, nous appuyons avec enthousiasme ce projet qui met de l'avant une gestion plus saine et plus écologique de notre territoire afin de tendre vers davantage de résilience.

Tout comme la municipalité de La Martre, nous pensons que ce projet est porteur d'opportunités non seulement pour la sauvegarde du caribou, mais aussi pour la mise en place de nouveaux modèles de gestion, fait par et pour les citoyen.nes, au profit de l'ensemble des espèces qui cohabitent sur le territoire.

Nous espérons que la MRC de la Haute-Gaspésie ainsi que le ministère de l'Environnement, de la lutte aux Changements climatiques, de la Faune et des Parcs donneront l'attention nécessaire que cette proposition innovante mérite.

D'ici là, nous demeurons disponibles à aider la municipalité dans les différentes démarches nécessaires à la concrétisation de cette vision.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

Valérie Bertrand-Lemay

Administratrice, Théâtre Témoin

Signé à Cap-au-Renard, le 21 novembre 2024

Lettre d'appui

Municipalité de La Martre

a/s Marc-André Diné
9, avenue du Phare
La Martre (QC)
G0E 2H0

Sujet: Appui au projet territorial citoyen de la municipalité de La Martre demandant l'analyse d'une aire protégée d'utilisation durable sur son territoire public.

C'est avec enthousiasme que **la Coopérative d'habitation du Hameau 18** apporte son appui à la démarche citoyenne de la municipalité de La Martre en Haute-Gaspésie de soumettre une demande d'analyse de protection du territoire au gouvernement du Québec, soit une aire protégée d'utilisation durable, dans le cadre de l'appel de projets d'aires protégées lancées le 15 juin 2024 et se terminant le 15 octobre 2024.

Nous saluons le courage de la municipalité d'innover devant un contexte territorial difficile dans lequel la municipalité se retrouve avec la majorité de son territoire en zone restreinte pour la sauvegarde du caribou.

Notre organisme appuie cette démarche car elle incarne des aspects de notre mission, notamment au niveau du développement de la la résilience communautaire en Gaspésie.

Tout comme la municipalité de La Martre, nous pensons que ce projet créera une opportunité pour que la municipalité et la région puissent mieux participer à la protection de son territoire, la sauvegarde du caribou tout en permettant une nouvelle économie écologique, diversifiée et résiliente.

Nous espérons que la MRC de la Haute-Gaspésie ainsi que le ministère de l'Environnement, de la lutte aux Changements climatiques, de la Faune et des Parcs donneront l'attention que cette proposition innovante mérite.

D'ici là, nous étudierons comment aider la municipalité dans cette vision.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

DÉSORMEAUX, ALEXIA

Trésorière de la Coopérative du Hameau 18

Nom, prénom

Titre

13 novembre 2024



Date

Signature

Lettre d'appui

Municipalité de La Martre

a/s Marc-André Diné
9, avenue du Phare
La Martre (QC)
G0E 2H0

Sujet: Appui au projet territorial citoyen de la municipalité de La Martre demandant l'analyse d'une aire protégée d'utilisation durable sur son territoire public.

C'est avec enthousiasme que Microbrasserie Le Malbord inc. apporte son appui à la démarche citoyenne de la municipalité de La Martre en Haute-Gaspésie de soumettre une demande d'analyse de protection du territoire au gouvernement du Québec, soit une aire protégée d'utilisation durable, dans le cadre de l'appel de projets d'aires protégées lancées le 15 juin 2024 et se terminant le 15 octobre 2024.

Nous saluons le courage de la municipalité d'innover devant un contexte territorial difficile dans lequel la municipalité se retrouve avec la majorité de son territoire en zone restreinte pour la sauvegarde du caribou.

Notre organisme appuie cette démarche car elle incarne des aspects de notre mission, notamment au niveau de développer la résilience communautaire en Gaspésie.

Tout comme la municipalité de La Martre, nous pensons que ce projet créera une opportunité pour que la municipalité et la région puissent mieux participer à la protection de son territoire, la sauvegarde du caribou tout en permettant une nouvelle économie écologique et résiliente.

Nous espérons que la MRC de la Haute-Gaspésie ainsi que le ministère de l'Environnement, de la lutte aux Changements climatiques, de la Faune et des Parcs donneront l'attention que cette proposition innovante mérite.

D'ici là, nous étudierons comment aider la municipalité dans cette vision.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

Félix Labrecque _____

Nom, prénom

2024-11-05

Date

co-proprétaire administrateur _____

Titre



Signature

Lettre d'appui

Municipalité de La Martre

a/s Marc-André Diné
9, avenue du Phare
La Martre (QC)
G0E 2H0

Sujet: Appui au projet territorial citoyen de la municipalité de La Martre demandant l'analyse d'une aire protégée d'utilisation durable sur son territoire public.

C'est avec enthousiasme que **Caroline Bergeron, Ostéopathe** apporte son appui à la démarche citoyenne de la municipalité de La Martre en Haute-Gaspésie de soumettre une demande d'analyse de protection du territoire au gouvernement du Québec, soit une aire protégée d'utilisation durable, dans le cadre de l'appel de projets d'aires protégées lancées le 15 juin 2024 et se terminant le 15 octobre 2024.

Nous saluons le courage de la municipalité d'innover devant un contexte territorial difficile dans lequel la municipalité se retrouve avec la majorité de son territoire en zone restreinte pour la sauvegarde du caribou.

Notre organisme appuie cette démarche car elle incarne des aspects de notre mission, notamment au niveau de développer la résilience communautaire en Gaspésie.

Tout comme la municipalité de La Martre, nous pensons que ce projet créera une opportunité pour que la municipalité et la région puissent mieux participer à la protection de son territoire, la sauvegarde du caribou tout en permettant une nouvelle économie écologique, diversifiée et résiliente.

Nous espérons que la MRC de la Haute-Gaspésie ainsi que le ministère de l'Environnement, de la lutte aux Changements climatiques, de la Faune et des Parcs donneront l'attention que cette proposition innovante mérite.

D'ici là, nous étudierons comment aider la municipalité dans cette vision.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

____ Caroline Bergeron _____

Nom, prénom

____ D.O. (ostéopathe) _____

Titre

____ 11-11-2024 _____

Date



Signature

Municipalité de La Martre

9, avenue du Phare

La Martre (QC)

G0E 2H0

Le vendredi 8 novembre, 2024.

Sujet: Appui à l'analyse du projet territorial citoyen de la municipalité de La Martre, constitué principalement d'une *aire protégée d'utilisation durable*

Cher monsieur Sohier, maire de La Martre,

Cher monsieur Marc-André Diné, conseiller municipal et porte-parole du projet,

Après avoir étudié attentivement votre projet, nous comprenons que cette aire protégée d'utilisation durable (APUD) pourrait représenter une solution intéressante pour réussir la difficile équation conservation et développement dans les villages les plus proches de l'habitat du caribou, soit La Martre, Marsoui et Rivière-à-Claude.

L'APUD semble pouvoir, d'abord, offrir un cadre plus cohérent de rétablissement du caribou dans l'arrière-pays de la municipalité que celui présenté par le gouvernement du Québec le 30 avril qui conserve certains privilèges d'activités industrielles significatives directement dans l'habitat du caribou, notamment des activités minières. Cette APUD apparaît aussi être la forme la plus acceptable socialement pour le contexte d'adaptation demandée: plus de 72% du territoire municipal se retrouverait réglementé pour la conservation du caribou. L'APUD permet des activités économiques contrairement à un parc national. Celles-ci peuvent inclure une forêt communautaire, de l'acériculture, la récolte de produits non-ligneux, et la pratique d'activités récréotouristiques. Un des attraits de l'APUD est une véritable participation locale au devenir de l'arrière-pays, ce que la gestion centralisée actuelle du territoire public - par bail et permis - ne permet pas. Bref, le projet semble être une manière tout-à-fait logique, et à la fois expérimentale, d'aborder le territoire devant les nouveaux défis. De fait, c'est un projet de conservation plus juste pour la communauté.

Nous apprécions aussi tout le volet régénératif de cette APUD qui la rend originale et essentielle. La Martre sera un projet pilote plus porteur et représentatif que celui d'Anticosti où il y a bien peu d'activités humaines et de conflits d'usage possibles. La participation locale et la

conciliation des usages doivent faire partie de l'expérimentation pour que les APUD deviennent une véritable force de conservation dans le sud du Québec.

Nous constatons que La Martre a trouvé une solution concrète pour s'adapter au contexte, a consulté sa population pour savoir si elle était intéressée, et continue à être proactive auprès des utilisateurs du territoire pour préciser le projet. Devant ces changements inévitables et difficiles, La Martre agit avec leadership. Cette posture est honorable et nous saluons l'initiative.

Dans le cadre du processus d'évaluation des projets d'aires protégées du gouvernement du Québec, l'organisation *Terres publiques* souhaite appuyer l'analyse du projet territorial de La Martre. Il s'agira maintenant de peaufiner des délimitations porteuses en respect des besoins du caribou et des préoccupations des différents utilisateurs du territoire.

Nous espérons que la MRC de la Haute-Gaspésie portera l'attention nécessaire à ce projet d'adaptation en appuyant l'analyse du projet par les experts du ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Bravo et bonne chance aux citoyens et aux élus de La Martre pour les suites!



Julie Reid Forget

Présidente de [Terres publiques](http://terrespubliques.org)

julie@terrespubliques.org

1-514-244-8755

LA SOCIÉTÉ DE CONSERVATION ZICO DE LA BAIE-DE-GASPÉ

574, BOUL. DOUGLAS GASPÉ QC G4X 2W8 418-368-1160 sczbg@telus.net

le 21 novembre 2024

Municipalité de La Martre

a/s Marc-André Dinel

9, avenue du Phare

La Martre (QC)

G0E 2H0

Objet : Appui au projet territorial citoyen de la municipalité de La Martre demandant l'analyse d'une aire protégée d'utilisation durable sur son territoire public.

Monsieur Dinel,

Par la présente, la Société de conservation ZICO de la Baie-de-Gaspé (SCZBG) donne volontiers son appui à la démarche citoyenne de la municipalité de La Martre en Haute-Gaspésie, soit de soumettre une demande d'analyse au gouvernement du Québec de protection du territoire, c'est-à-dire une aire protégée d'utilisation durable dans le cadre de l'appel de projets d'aires protégées ayant eu cours du 15 juin 2024 au 15 octobre 2024.

La SCZBG appuie cette démarche parce qu'elle répond à notre mission de conservation et de protection des milieux naturels. Également, nous croyons que ce projet permettra à la municipalité de La Martre et à la région de mieux participer à la sauvegarde du caribou, (ce qui fait partie de notre travail aussi), ainsi qu'à la protection de son territoire tout en donnant un essor vers une nouvelle économie écologique et résiliente.

Nous espérons que la MRC de la Haute-Gaspésie et le ministère de l'Environnement, de la Lutte aux Changements climatiques, de la Faune et des Parcs accueilleront positivement ce projet innovant.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur Dinel, nos salutations les meilleures.

Noël Grenier,

Secrétaire Société de conservation ZICO de la Baie-de-Gaspé
sczbg@telus.net

Québec, le 5 novembre 2024

Municipalité de La Martre
a/s Marc-André Diné
9, avenue du Phare
La Martre (Québec) G0E 2H0

Objet : Appui à l'analyse d'une aire protégée d'utilisation durable sur le territoire public de la municipalité de La Martre

Monsieur Diné,

Nature Québec est heureuse d'appuyer la démarche citoyenne de la municipalité de La Martre en Haute-Gaspésie visant à soumettre, pour analyse par le gouvernement du Québec, un projet d'aire protégée d'utilisation durable (APUD). Cette proposition a été déposée dans le cadre de l'appel à projets d'aires protégées en terres publiques méridionales, qui s'est terminé le 15 octobre dernier.

Cette démarche s'arrime avec le projet proposé par Nature Québec dans le cadre de cet appel à projets. Le cœur de cette proposition, issue d'une démarche collaborative initiée en 2020, est une réserve de biodiversité en cogestion ciblant les terres publiques adjacentes au Parc national de la Gaspésie. Ce projet chevauche en partie celui de la municipalité de La Martre, en particulier le noyau de conservation de l'APUD (voir la Figure 1).

Nous saluons le courage de la municipalité d'innover, dans un contexte territorial difficile où plusieurs contraintes s'imposent. Tout comme la municipalité de La Martre, nous pensons que ce projet créera une opportunité pour que la municipalité et la région puissent mieux participer à la protection de son territoire et à la sauvegarde du caribou, tout en permettant une nouvelle économie écologique et résiliente.

Nous espérons que la MRC de la Haute-Gaspésie et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs donneront l'attention que cette proposition innovante mérite.

D'ici là, nous étudierons comment aider la municipalité dans cette vision.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.



Alice-Anne Simard
Directrice générale
Nature Québec

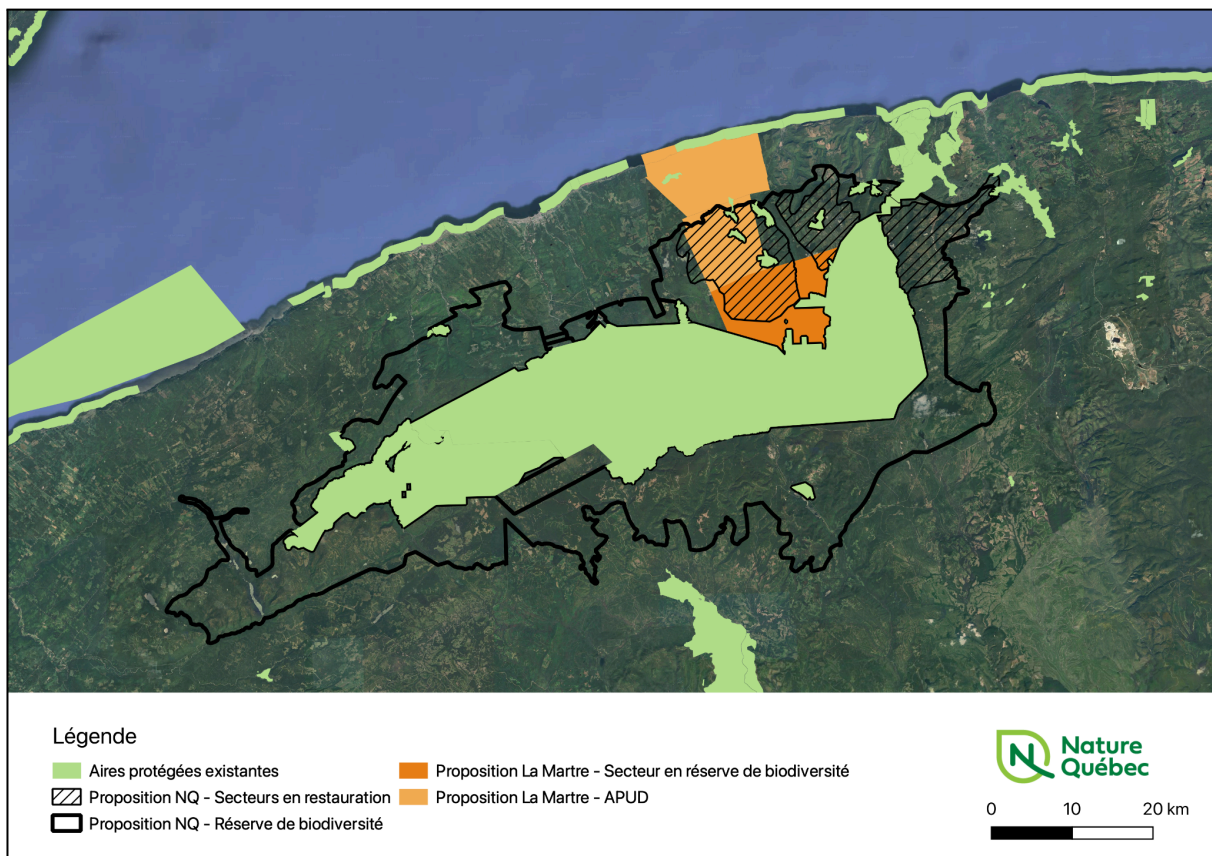


Figure 1. Carte illustrant le projet d'APUD de la municipalité de La Martre (en orange) et celui de réserve de biodiversité issu de la démarche collaborative menée par Nature Québec (trait noir), tous deux proposés dans le cadre de l'appel à projets d'aires protégées en terres publiques méridionales du gouvernement du Québec.

Lettre d'appui

Municipalité de La Martre

a/s Marc-André Diné
9, avenue du Phare
La Martre (QC)
G0E 2H0



Sujet: Appui au projet territorial citoyen de la municipalité de La Martre demandant l'analyse d'une aire protégée d'utilisation durable sur son territoire public.

La protection de la forêt boréale et du caribou est un dossier qui nous tient à cœur. C'est pourquoi, nous, Mères au front du Saguenay, apportons notre appui à la démarche citoyenne de la municipalité de La Martre en Haute-Gaspésie de soumettre une demande d'analyse de protection du territoire au gouvernement du Québec, soit une aire protégée d'utilisation durable, dans le cadre de l'appel de projets d'aires protégées lancées le 15 juin 2024 et se terminant le 15 octobre 2024. Nous sommes en lien avec d'autres groupes et personnes de la Haute-Gaspésie qui ont les mêmes préoccupations que nous. C'est ainsi que nous avons découvert le projet porté par la municipalité de La Martre.

Nous saluons le courage de la municipalité d'innover devant un contexte territorial difficile dans lequel la municipalité se retrouve avec la majorité de son territoire en zone restreinte pour la sauvegarde du caribou.

Notre organisme appuie cette démarche, car elle rejoint nos valeurs. Alors que la biodiversité, tellement cruciale pour la suite du monde, est menacée de toutes parts, il est essentiel de la protéger partout au Québec, et notamment en Haute-Gaspésie.

Tout comme la municipalité de La Martre, nous pensons que ce projet créera une opportunité pour que la municipalité et la région puissent mieux participer à la protection de son territoire, la sauvegarde du caribou tout en permettant une nouvelle économie écologique et résiliente. Nous rêvons que la même chose puisse se passer aussi dans chez nous au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Nous espérons que la MRC de la Haute-Gaspésie ainsi que le ministère de l'Environnement, de la lutte aux Changements climatiques, de la Faune et des Parcs donneront l'attention que cette proposition innovante mérite.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.



Anne-Marie Chapleau

Coordonnatrice du groupe des Mères au front du Saguenay

12 novembre 2024

Montréal, le 07 novembre 2024

Objet : Appui au projet territorial citoyen de la municipalité de La Martre demandant l'analyse d'une aire protégée d'utilisation durable sur son territoire public.

C'est avec enthousiasme que la Fondation Rivières apporte son appui à la démarche citoyenne de la municipalité de La Martre en Haute-Gaspésie de soumettre une demande d'analyse de protection du territoire au gouvernement du Québec, soit une aire protégée d'utilisation durable, dans le cadre de l'appel de projets d'aires protégées lancées le 15 juin 2024 et se terminant le 15 octobre 2024.

Nous saluons le courage de la municipalité d'innover dans un contexte territorial difficile dans lequel la municipalité se retrouve avec la majorité de son territoire en zone restreinte pour la sauvegarde du caribou.

Notre organisme appuie cette démarche car elle incarne des aspects de notre mission, notamment la protection des territoires et plus particulièrement des rivières, comme la rivière La Martre, qui se jette dans le fleuve Saint-Laurent. Nous pensons que ce projet créera une opportunité pour que la municipalité et la région puissent mieux participer à la protection de son territoire, la sauvegarde du caribou tout en permettant une nouvelle économie écologique et résiliente. Nous croyons que la protection des territoires doit aussi passer par un développement raisonné, incluant le récréotourisme et les activités communautaires.

Nous espérons que la MRC de la Haute-Gaspésie ainsi que le ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs donneront l'attention que cette proposition innovante mérite.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



M. André Bélanger
Directeur général
Fondation Rivières
514-272-2666 poste 301